

L'AGE DU FER DANS LE HAUT AUXOIS LES TUMULUS DE COMBE BARRE A DARCEY

par M. l'abbé Joseph JOLY

La forêt de Combe Barre s'étend sur le plateau qui sépare la vallée de l'Oze de celle du ru du Vaux entre Gisseysous-Flavigny et Darcey. Une ancienne voie, qui probablement conduisait du mont Auxois aux abords de Dijon, suit en gros l'axe de ce plateau et passe le long de la lisière sud de la forêt de Combe Barre. Là, sur le bord de cette voie, existe encore le socle d'une croix détruite. Dans un rayon d'une cinquantaine de mètres au nord de ce socle sont groupés quatre tumulus sur le bord occidental d'une légère dépression orientée sud-ouest-nord-est ; sur l'autre bord, à 400 mètres environ au nord-est du groupe précédent, existe un autre tumulus. A l'époque où les prospections ont été faites, aucun autre n'était visible, mais il n'est pas impossible que l'exploitation des coupes en mette encore en évidence. D'ailleurs toute la région étant boisée, les estimations exactes de distance et d'orientation sont difficiles ; les plans d'ensemble ne peuvent donner que des positions approximatives, sujettes à révision quand le nettoyage du taillis permettra une meilleure visibilité.

Le premier groupe de tumulus en comprend quatre, numérotés de 1 à 4 ; le tumulus isolé au nord-est est numéroté 5. En 1908, M. E. Courtois, de Montbard, avait entrepris des fouilles dans les tumulus n° 1 et 3 : une grande tranchée poussée presque jusqu'au centre dans le n° 1 et un puits central dans le n° 3 ne lui donnèrent aucun résultat ; d'autres préoccupations l'obligèrent à abandonner ses travaux ¹. Nous avons repris vers 1945 l'étude de ces tumulus, et nous avons donné les premiers résultats de ces nouvelles recherches ².

1. ENVIRONNEMENT ARCHÉOLOGIQUE DES TUMULUS

L'étude d'un groupe de tumulus ne doit pas se borner à chercher la structure et le contenu de ces monuments. Ce sont des sépul-

1. E. COURTOIS, *Fouilles à Darcey*, dans *Bullet. Soc. archéolog. et biograph. de Montbard*, n° 6, janvier-avril-juillet 1912, p. 23.

2. Abbé J. JOLY, *Les tumulus de Combe Barre à Darcey*, dans *Mém. Commission Antiquités C.-d'Or*, t. XXII, 1942-1946, p. 544. et s.

tures ; par conséquent ils ne représentent qu'un des éléments d'une installation humaine laquelle comporte aussi les maisons des vivants et les théâtres de leurs activités : champs, ateliers, voies de communication, etc... Il faut essayer de rattacher l'élément isolé à l'ensemble des autres. La tâche n'est pas aisée, elle fait partie néanmoins du programme de toute exploration de sépulture ou de tout autre dispositif particulier.

Nous avons donc exploré un vaste périmètre autour des tumulus dans toute la mesure où le permettaient les difficultés naturelles,

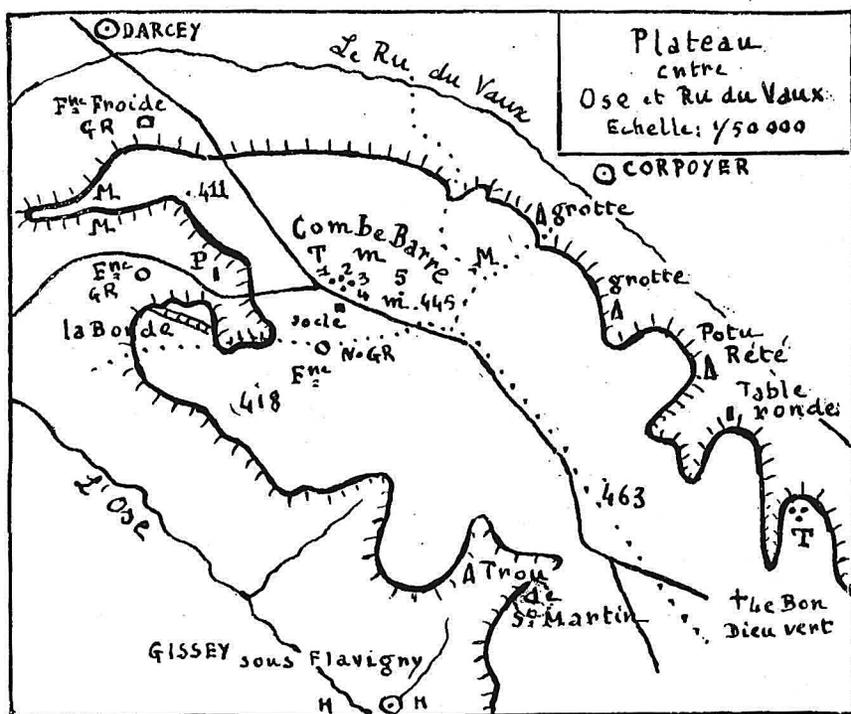


Fig. 1. — ENVIRONNEMENT ARCHÉOLOGIQUE DES TUMULUS DE COMBE BARRE

(On a figuré en pointillé les limites des communes). — H : haches polies. — N : vestiges néolithiques. — P : pierres dressées. — T : tumulus. — GR : vestiges gallo-romains. — M : murées en pierres sèches. — m : murées basses.

en particulier le couvert des bois ; nous avons aussi recherché dans les anciens documents ce qui avait été signalé dans ce secteur. Voici les résultats de nos investigations.

Le plateau que nous étudions se termine à l'ouest par deux promontoires (fig. 1) : l'un très allongé au nord, l'autre plus ramassé vers le sud ; entre les deux est creusée une profonde dépression qui

se prolonge jusque sur le plateau lui-même au sud de la forêt de Combe Barre.

Au pied des abrupts qui limitent au nord le promontoire septentrional, au lieu-dit *Fontaine Froide*, en faisant le captage des eaux pour Darcey on a rencontré en 1890 les vestiges d'importantes constructions gallo-romaines¹. Le promontoire lui-même est couvert de murées en pierres sèches auxquelles aboutissent des chemins protégés venant de la base des abrupts. D'ailleurs au pied de ceux-ci, au sud du moins, existe aussi un ensemble d'importantes murées semblables. Rien jusqu'ici ne permet de préciser l'âge et la destination de ces dispositifs. Un fragment de meule plate en granit a été trouvé sur le promontoire.

A l'extrémité de la dépression centrale avant d'accéder au plateau, entre les branches du V formé par deux chemins qui partent de là, une grosse pierre est dressée et une autre est couchée devant elle. La nature de ce monument n'est pas éclaircie.

Sur le promontoire sud appelé *la Borde*, Jobard signalait un petit camp². De fait, il y a là un barrage avec des sortes de petits tumulus à l'intérieur. La nature de ces petits tertres à l'intérieur des enceintes a toujours laissé perplexes les fouilleurs. En réalité ce sont ou bien des restes d'habitations ou plutôt des sépultures à incinération ; il faudrait les étudier en tenant compte de ces deux hypothèses. L'un d'eux, examiné par nous, sur le promontoire du Bois Dernier à La Rochepot, au nord-est de l'allée couverte de la Chaume, était nettement une incinération d'âge chalcolithique. En contrebas du promontoire de la Borde, sort une source près de laquelle nous avons rencontré quelques tessons gallo-romains.

Dans la dépression qui s'étend sur le plateau au sud de la forêt de Combe Barre apparaît aussi une petite source aux abords de laquelle les champs, surtout vers le nord-est, ont livré des silex taillés « néolithiques » au sens large et quelques tessons gaulois ou gallo-romains. Toujours au nord-est, dans le bois qui monte de là vers Combe Barre, des tas de pierres grossiers sont peut-être des restes de cabanes en pierres sèches.

Nous arrivons ainsi à la forêt de Combe Barre. Au nord-nord-est du premier groupe de tumulus comme aux alentours du n° 5 courent en s'entrecroisant des murées basses, sortes de bourrelets faits de pierres et de terre : ces murées basses paraissent plus anciennes que les murées en pierres sèches ; elles ont probablement des relations avec les tumulus.

1. *Le Petit Bourguignon* du 24 décembre 1890. Découverte à Fontaine-Froide à Darcey.

2. P. JOBARD, *Les enceintes défensives antiques dans la Côte-d'Or*, Dijon, Jobard, 1906, p. 51.

À l'orée de la forêt de Flavigny, entre la grande ligne et la Fontaine de Millière, on voit de semblables murées basses ; elles sont en relation d'une part avec un habitat gallo-romain situé sur le versant faisant face à la fontaine de Millière et d'autre part avec un cimetière placé à l'extérieur des murées, à l'opposé de l'habitat ; l'habitat et le cimetière sont donc extérieurs à la zone cloisonnée par ces bourrelets dans lesquels existent des passages marqués par des pierres dressées et qui devaient être des limites de propriétés ou de terrains de culture. N'en aurait-il pas été de même à Combe Barre déjà à l'époque hallstattienne ? Le problème de la relation entre murées et tumulus a fait l'objet de nombreux exposés¹. Il est difficile de l'étudier dans les régions qui, comme à Magny-Lambert, ont été livrées aux cultures, car celles-ci ont nécessairement amené à déplacer des matériaux ; les régions boisées paraissent plus favorables, quoique là encore des modifications aient pu être apportées à l'époque gallo-romaine ; d'autre part leur exploration est mal aisée. Néanmoins en travaillant autour de tumulus situés en forêt et en s'inspirant de l'exemple gallo-romain de la forêt de Flavigny les murées attenantes aux tumulus pourraient peut-être conduire du séjour des morts à l'habitation des vivants. M. E. Courtois nous a signalé à une dizaine de mètres environ du tumulus n° 1, entre celui-ci et le chemin de Darcey, une série de tombes entourées de petites pierres dressées. Nous ne les avons pas retrouvées.

De très grosses murées en pierres sèches, en particulier un gros massif quadrangulaire, occupent la partie est de la forêt de Combe Barre. Là encore il est impossible de préciser l'âge et la destination de ces dispositifs. Un fragment de meule plate en granit a été ramassé à proximité sur la lisière est. Plusieurs petites grottes s'ouvrent dans la corniche bajocienne : l'une presque en face de Corpoyer, une autre un peu plus au sud-est, enfin le *Potu Rété*², à gauche de la route de Gissey à Frôlois, sur la droite de laquelle une roche naturelle appelée la *Table Ronde* a jadis été cataloguée à tort comme dolmen (dolmen de Frôlois pour Jobard³). A l'extrémité du promontoire, au nord-est du carrefour appelé *le Bon Dieu Vert*, existe un groupe de trois tumulus qui n'ont pas encore été explorés.

Quant au chemin qui longe la lisière sud de la forêt de Combe Barre, c'est une ancienne voie qui allait probablement du mont Auxois aux abords de Dijon. Il semble que de Combe Barre le tracé

1. Cf. R. BRULARD, *Les murées de Magny-Lambert*, dans *Revue préhistor. illustr. de l'Est de la France*, sept.-oct. 1908.

2. Le terme *potu* correspond au français *pertuis* « passage étroit, trou dans le sol ».

3. P. JOBARD, *L'archéologie sur le terrain*, Dijon, Jobard, 1903, p. 60.

principal se dirigeait vers Fontaine Froide, vers Darcey et allait rejoindre sur le plateau, entre Grésigny et Darcey, la voie d'Alise à Langres ; l'embranchement qui s'en détache à partir de Combe Barre pour descendre vers Munois et remonter de là vers le mont Auxois paraît moins important.

Tous les éléments de l'inventaire précédent sont repérés sur la carte ci-jointe. Jusqu'à présent nous ne pouvons rien en tirer de très clair sur l'occupation de l'ensemble du secteur à une époque donnée. Mais il y a là les premiers linéaments d'un canevas où pourront venir s'insérer les données nouvelles qui peu à peu permettront

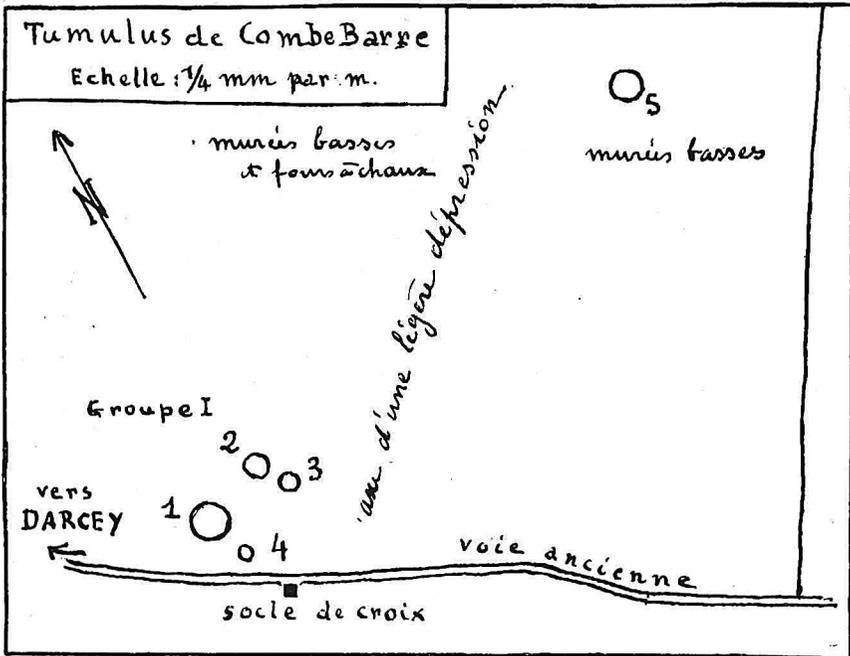


Fig. 2. — PLAN DE SITUATION DES TUMULUS DE COMBE BARRE

par leur accumulation d'atteindre le but visé ; en étendant cette prospection détaillée à tous les secteurs occupés par des tumulus, d'intéressantes connexions entre divers éléments tels que murées, traces d'habitations, etc., finiront par apparaître.

2. CARACTÈRES GÉNÉRAUX DES TUMULUS

Nous avons déjà donné dans notre précédente étude les caractères généraux des tumulus de Combe Barre ¹. En les rappelant ici, nous

1. Abbé J. JOLY, *op. cit.*

en profiterons pour faire quelques remarques générales sur les tumulus hallstattiens de Côte-d'Or.

Les tumulus de Combe Barre sont situés en une région où viennent s'articuler les limites de quatre communes et à proximité d'une ancienne voie (fig. 2). Très souvent les tumulus se trouvent ainsi près des voies antiques ou des limites du territoire : ce sont des indications dont il faut tenir compte pour les rechercher.

Notons aussi qu'ils ne sont pas exactement au sommet du plateau mais sur le flanc d'une légère déclivité ; il en résulte qu'ils sont d'un côté plus ou moins encastrés dans le terrain et que de l'autre les matériaux ont tendance à s'étaler sur la pente. Aussi les tumulus ont parfois un contour ovale et le centre réel de la construction, sous lequel gît la sépulture principale, se trouve plus près du bord supérieur que du bord inférieur.

La forme générale est ronde ou légèrement ovale comme il vient d'être expliqué (fig. 3). La coupe verticale dessine un arc assez surbaissé ; quelquefois même le sommet est plat surtout quand le tumulus est engagé dans une pente et limité par de grandes dalles verticales (tum. n° 2 ; cf. aussi le tumulus situé près du dolmen de la Pierre-qui-Vire à La Rochepot). Les dimensions sont variées ; les deux plus gros (n°s 1 et 5) avaient respectivement 27 et 22 m. de diamètre pour 2 m. 20 et 2 m. de hauteur ; le plus petit (n° 4) avait 10 m. de diamètre pour 0 m. 82 de hauteur. En général les tumulus hallstattiens de Côte-d'Or ont la forme de calottes sphériques assez surbaissées ; ils ont un galbe assez régulier ; ils sont en général couverts de mousse et de végétation ; on y voit rarement en surface, de grosses pierres très apparentes mais plutôt de la pierraille mêlée de terre, ce qui contribue précisément à leur donner une forme assez régulière. Les dimensions moyennes sont 10 à 15 m. de diamètre pour 0,80 à 1 m. de hauteur, rarement plus pour le diamètre indiqué.

La structure des tumulus de Combe Barre est très simple ; on y remarque trois éléments : le recouvrement superficiel, le noyau central et l'aire de base.

Le recouvrement superficiel est formé de pierrailles mêlées de terre noire. A la base de cette zone sont disposées les sépultures adventices ; ou bien le cadavre a été placé simplement sur la masse du tumulus déjà existant sans qu'on puisse discerner actuellement s'il y a eu des arrangements de matériaux autour de lui, ou bien une place a été aménagée dans la masse du tumulus et on a alors limité l'espace de fosse ainsi obtenue par des pierres plates dressées, ce qui donne un *loculus* plus ou moins net. Dans le premier cas, les squelettes sont en très mauvais état, dans le second cas ils sont mieux conservés. De nombreuses pierres ayant subi l'action

du feu et des matériaux terreux plus abondants, ainsi qu'une sorte de gravillon mêlé de coquilles de mollusques, annoncent l'approche des sépultures. Quand il n'y a pas de sépultures adventives, cette zone est peu épaisse (10 cm. environ) ; s'il y en a, elle peut atteindre 20 à 30 cm. d'épaisseur.

Le noyau central est constitué par un massif de pierres sèches qui, au début, ont été soigneusement disposées en position im-

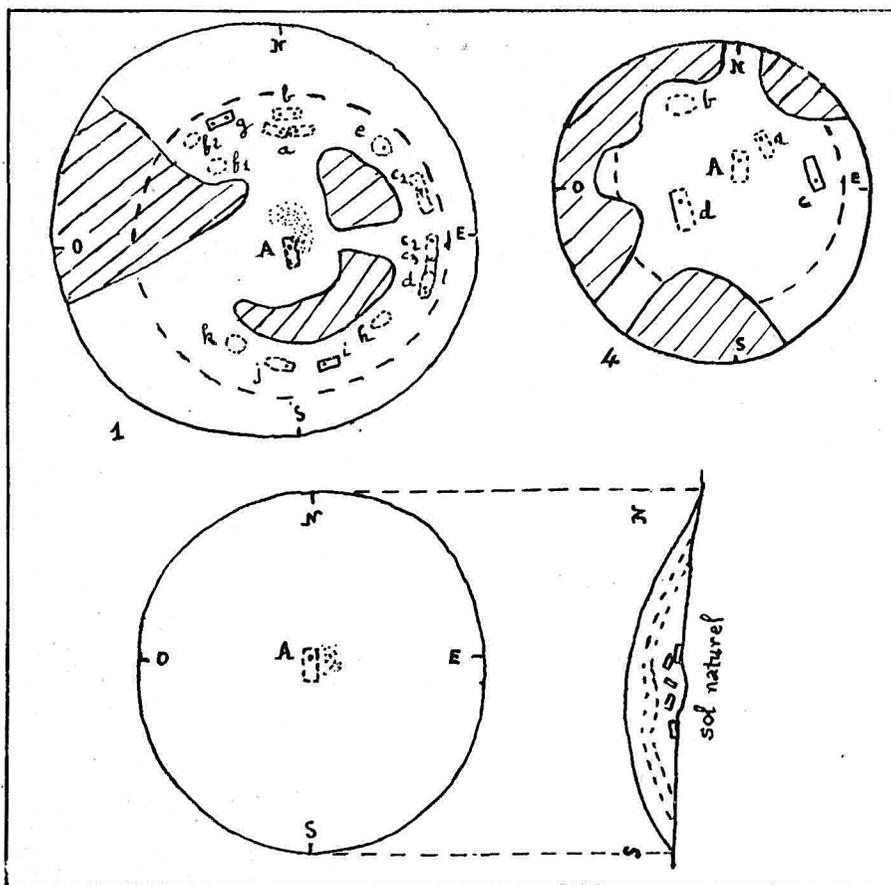


Fig. 3. — PLAN DE DÉTAIL DES TUMULUS

N° 1 (diam. : 27 m.), N° 4 (diam. : 10 m.) et N° 5 (diam. : 22 m.).

En trait discontinu : le « cromlech ». — En pointillé : localisation des sépultures sans aménagement particulier (le point désigne la place de la tête). — En trait plein : loculus bien construit. — Zones pointillées : traces de feu. — Zones hachurées : parties non explorées.

briquée ; les dislocations postérieures ont souvent détruit l'ordonnance originelle, surtout au centre. Des pierres ayant subi l'action

du feu sont disposées çà et là dans ce massif. L'imbrication et la présence de pierres brûlées, trouvées au cours d'un sondage périphérique sont de bons indices pour qu'un tas de pierres puisse être envisagé comme un tumulus probable. Il n'y a d'ordinaire rien de particulier dans cette zone, sinon ici ou là de menus ossements ou de petits objets tombés des sépultures adventices.

L'aire de base est souvent recouverte d'un dallage grossier, mais celui-ci n'est pas toujours net. Elle peut être limitée par un cercle plus ou moins continu de pierres un peu plus grandes que les autres et disposées presque verticalement : c'est ce que les anciens fouilleurs appelaient le « cromlech ». Son rôle était soit de limiter rituellement l'aire de base, soit de maintenir le noyau central. Il faut noter que les sépultures adventices sont à l'intérieur de ce cercle. La sépulture centrale occupe en gros le centre de l'aire de base ; il semble que le dallage s'interrompe sous elle ; à Combe Barre il n'y a pas de *loculus* à proprement parler ; le calibre des pierres devient plus grand quand on approche de la sépulture ; celle-ci est fréquemment entourée d'un massif de grosses pierres (tumulus 1 et 5) qui, à l'origine, devait former une sorte de caveau voûté à encorbellement, peut-être maintenu par des pièces de bois ; avec le temps tout le dispositif s'est écroulé et aucun agencement n'est actuellement perceptible. La sépulture principale est noyée dans une terre jaunâtre différente du sol rouge de la forêt. Nous avons pensé que cette terre faisait un lit sous le cadavre ; plus vraisemblablement elle formait une couverture au-dessus de lui ; la plus grande abondance de terre au voisinage des sépultures adventices pourrait être expliquée de même.

A de très légères variantes près, cette structure est celle que nous avons observée dans presque tous les tumulus hallstattiens de la Côte-d'Or que nous avons examinés. Les descriptions anciennes semblent avoir été fortement influencées par la structure des grands tumulus armoricains ; on a voulu retrouver la chape d'argile et les *loculus* bien construits de ces derniers. Au Monceau Laurent de Magny-Lambert il y a probablement une sorte de chape d'argile et on voit encore les restes d'un *loculus* en dalles verticales, mais ailleurs, même dans les autres tumulus de Magny-Lambert, ces dispositifs n'apparaissent pas nettement, et la structure est celle que nous indiquions plus haut. Il est vraisemblable, comme nous le notions, que les sépultures étaient recouvertes d'une petite couche de terre mais il n'y a pas une véritable chape d'argile enrobant le noyau du tumulus ; il existe quelques *loculus* bien construits mais, la plupart du temps, l'agencement des matériaux devait simplement former une petite voûte au-dessus du cadavre. Par conséquent il ne faut pas prendre à la lettre la description des tumulus bour-

guignons que donne Déchelette¹. D'autre part, en voyant des coupes et des plans tels que ceux du tumulus de Bange reproduits par cet auteur², on peut se demander si Henry Corot a vraiment compris la structure des monuments qu'il a fouillés. Nous n'ignorons pas qu'il y a des variantes de construction d'un groupe de tumulus à l'autre ; par exemple à la forêt domaniale de Flavigny les tumulus ont dans leur masse plusieurs petits lits de terre, mais ce ne sont que des variantes de détail qui ne modifient guère la structure générale.

Il y aurait d'ailleurs grand intérêt à ce que les fouilleurs de tumulus ne se contentent pas de rechercher les sépultures et surtout les objets qui les accompagnent, mais qu'ils cherchent aussi à trouver et à mettre en évidence la structure des monuments qu'ils étudient ; les plans, dessins et photographies qui pourraient en être pris seraient des documents aussi importants que les armes ou les parures. Beaucoup d'anciennes fouilles pourraient être reprises avec profit de ce point de vue. Des détails de construction permettraient peut-être d'individualiser des groupes de constructeurs de tumulus et d'assigner un âge à des monuments sans sépulture ou sans mobilier funéraire.

3. CARACTÈRES GÉNÉRAUX DES SÉPULTURES

a) *Les sépultures principales.*

Ces sépultures sont sur l'aire de base ; il n'y en a qu'une par tumulus ; les squelettes appartiennent à des adultes ou à des vieillards ; ils sont toujours dans la direction nord-sud. Les sépultures des n^{os} 1 et 2 étaient celles de guerriers ayant à leur côté la grande épée de fer hallstattienne à soie plate, mais il n'y avait pas de rasoir. Celle du n^o 4 était d'une femme près de la tête de laquelle se trouvaient les débris d'un ornement fait de petites spirales d'or et de perles d'ambre. Celle du n^o 3 contenait un squelette complètement replié, genoux au menton, avec une trousse de toilette près de la tête ; celle du n^o 5 était d'un personnage âgé mais sans mobilier.

Ces sépultures appartiennent à la période de Hallstatt I suivant Déchelette, sauf peut-être celle du n^o 3 qui serait plutôt de Hallstatt II. Quant à celle du n^o 5 elle ne peut être datée de façon précise, néanmoins la construction du tumulus la rapprocherait du n^o 1.

1. J. DÉCHELETTE, *Manuel d'archéologie préhistor., celtique et gallo-rom.*, t. III, *Premier âge du Fer*, Paris, Picard, 1927, p. 131.

2. *Op. cit.*, p. 136, fig. 248.

b) *Les sépultures adventices.*

Elles sont plus récentes ; la plupart nous paraissent appartenir à la période de transition entre Hallstatt et la Tène.

L'orientation n'est pas fixe ; les sépultures ont été disposées comme il apparaissait le plus commode sur la masse du tumulus déjà construit ; les bords internes du cromlech et le sommet du tumulus paraissent avoir été particulièrement recherchés. Comme il a dû se passer un temps notable entre la construction du tumulus destiné à abriter la sépulture principale et son réemploi superficiel, il faudrait essayer de discerner dans la structure du tumulus les traces de sa première surface ; cela aiderait à voir comment ont été faites les sépultures adventices ; celles-ci ne sont généralement recouvertes que par une couche de matériaux d'épaisseur qui paraît trop faible pour avoir assuré une protection efficace au cadavre et avoir préservé les vivants des miasmes de la décomposition, ce qui n'est pas sans poser de questions.

Plusieurs de ces sépultures étaient doubles, renfermant deux sujets d'âge et de robustesse différents, disposés l'un sur l'autre soit dans le même sens soit en sens contraire.

4. DESCRIPTIONS DÉTAILLÉES

Les tumulus du premier groupe ont déjà fait l'objet d'une description détaillée ; les plans de la fig. 3 rappelleront la disposition des sépultures qui étaient alors connues. Depuis, quelques sépultures adventices ont été rencontrées sur le tumulus n° 1 et sur le tumulus n° 4 ; le tumulus n° 5 a été exploré. Ce sont ces sépultures et ce tumulus que nous décrirons ici en détail.

a) *Sépultures adventices du tumulus n° 1.*

Ces sépultures sont disposées en couronne contre la paroi interne du « cromlech ».

Dans le secteur nord-est entre le groupe des sépultures *a* et *b* et le groupe *c* gisaient les restes très fragmentaires d'un enfant (sépulture *e*), la tête tournée du côté du groupe *c*, et les pieds du côté du groupe *a*, *b*. Il n'y avait pas de mobilier. Entre la tête de cet enfant et la sépulture *c*₁ ont été rencontrés deux gros fragments d'os d'animaux domestiques et un débris de canine de chien ou de renard. Au delà des pieds, des ossements humains étaient épars à la surface même du tumulus.

De l'est au sud et même un peu au delà vers l'ouest ont été découvertes des sépultures extrêmement abîmées dans lesquelles les os très décomposés, et pour la plupart réduits à l'état d'esquilles,

rendaient très difficile l'estimation du nombre des squelettes et de leur position. Au pied de la sépulture c_1 des débris d'ossements étaient associés à des dents appartenant les unes à un individu âgé (sq. c_2), les autres à un enfant (sq. c_3) ; le squelette de l'adulte avait la tête vers les pieds du squelette c_1 ; les restes de la partie inférieure de son corps étaient mêlés aux restes de la partie inférieure du corps d'un autre adulte (sq. d_2) sous lequel étaient les restes d'un très jeune enfant (sq. d_1) couché dans le même sens que lui, les têtes étant en coïncidence. Vers la haut du corps des squelettes c_2 et c_3 est apparue une belle fibule (fig. 4, n° 1). Son arc est fait d'une feuille de bronze dont les deux bords rapprochés se rejoignent exactement sur le sommet ; l'arc est ainsi creux et renflé ; il est orné de stries longitudinales ; il se termine par une partie pleine qui se rabat en se contournant sur lui, et qui est terminée par un motif ornemental rappelant une tête d'oiseau aquatique, le ressort et l'ardillon en fer étaient détruits. Le squelette d_1 avait près de la tête un silex taillé néolithique et vers la ceinture un informe débris de poterie rouge.

Au delà de la sépulture d en contournant vers le sud, des débris de squelette sont apparus en h ; les dents sont celles d'un adulte robuste.

Un peu plus loin, toujours en contournant vers le sud, a été découverte une autre sépulture tout à fait superficielle (sép. i) ; le loculus qui la contenait, construit en petites pierres plates dressées, était en grande partie démoli. Près de l'épaule était un fragment d'une tige cylindrique en fer venant peut-être d'une grosse épingle ; à la hauteur de la main s'est trouvée une bague fermée, faite d'un simple fil de bronze.

Faisant suite à ce squelette vers le sud s'en trouvait un autre (sép. j) dont la tête devait être contre celle du précédent. A la hauteur des épaules apparurent deux fibules, l'une grande en bronze à ressort bilatéral et dont la tête avait porté un cabochon actuellement disparu, son ressort fonctionne encore (fig. 4, n° 5), l'autre, petite, en fer, à ressort bilatéral avec l'arc en timbale surmonté d'une petite tige sur laquelle devait se fixer une perle en verre bleu, trouvée tout à côté (fig. 4, n° 6).

Un peu plus loin en contournant vers l'ouest nous avons rencontré un très grand nombre de dents (plus de 100), auprès desquelles il n'y avait que quelques rares débris d'ossements (lieu k).

Dans le secteur nord-nord-ouest une belle sépulture (sép. g) avait été faite contre la paroi interne du « cromlech » dans un loculus aménagé dans la masse même du tumulus et limité par de petites pierres placées sur champ ; elle renfermait deux squelettes d'adultes âgés, disposés tête-bêche. Celui qui était au-dessous et

LES TUMULUS DE COMBE BARRE

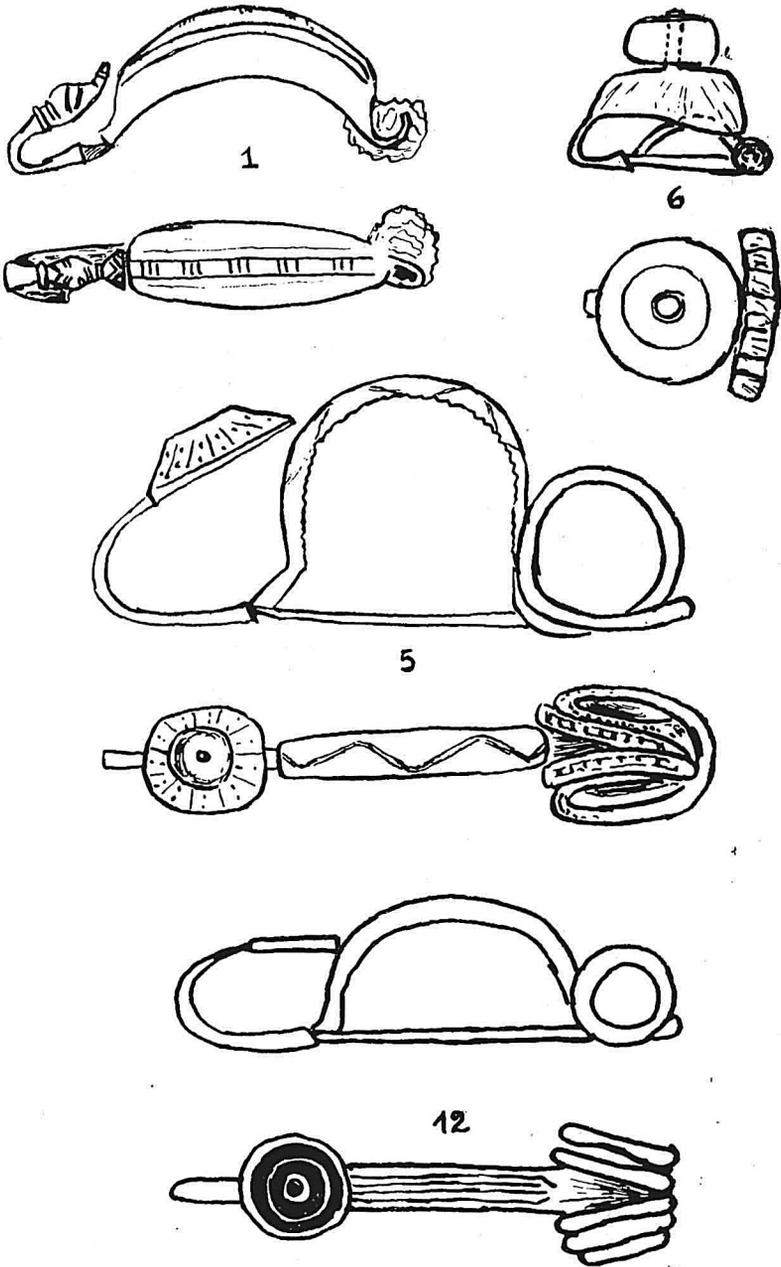


Fig. 4. — FIBULES TROUVÉES DANS LE TUMULUS N° 1
sépulture c_2 . — 5 et 6 sépulture f . — 12 : sépulture g . — grandeur nature

dont la tête était tournée vers le secteur ouest était robuste et mesurait presque deux mètres ; celui qui était au-dessus était moins grand, moins robuste et portait à l'avant-bras droit un bracelet de bronze à fermoir à cuvette et sur l'épaule gauche une fibule à spatule (fig. 5, n° 11 et fig. 4, n° 12).

Vers la tête du squelette inférieur était une dent de petit ruminant ; un peu au delà, en allant vers l'ouest, des os humains très fragmentés et des dents appartenaient à un très jeune enfant (sq. f_1) ; une phalange de mouton était avec eux.

Un peu plus haut que ces débris en allant vers le centre du tumulus d'autres esquilles d'ossements accompagnaient les dents d'un petit enfant (sq. f_2) ; près de ces derniers restes était un petit bracelet de bronze fermé et une grosse perle en verre d'un bleu foncé dans laquelle étaient enchâssés de petits disques d'un bleu plus clair, cerclés de matière blanche (fig. 5, n° 10).

b) Sépultures adventices du tumulus n° 4.

En poursuivant l'exploration de ce tumulus plusieurs sépultures adventices ont été trouvées sous le recouvrement superficiel.

Dans le secteur nord-ouest, au milieu de pierres portant trace de l'action d'un feu violent, de nombreux débris d'os brûlés, dans lesquels un fragment de crâne et une phalange étaient indubitablement humains, attestaient la présence d'une sépulture par incinération (sép. *b*) ; un fragment d'os assez gros (tibia ?) portait des traces d'oxyde de fer ; à proximité une dent de ruminant n'avait pas subi l'action du feu.

Dans le secteur est, un *loculus* était aménagé dans la masse du tumulus et était limité par des pierres dressées sur champ ; ce *loculus* contenait un squelette en position allongée (orientation : 346°), couché sur le côté droit, le bras droit ramené en avant, le bras gauche passant sous le bassin ; les os étant assez fins, on peut penser qu'il s'agissait d'une femme ; la taille était d'environ 1 m. 60 ; l'occipital présentait une forte distorsion vers la droite ; une distorsion analogue apparaît sur un crâne féminin des tumulus de la forêt domaniale de Flavigny. L'extrémité inférieure de chaque tibia était engagée dans une armille de bronze de 12 cm. de diamètre, faite d'une feuille de métal roulé et décorée sur le pourtour de stries transversales aboutissant à de petits cercles enfoncés (fig. 5, n° 2).

Dans le secteur ouest-sud-ouest, un squelette quoique très brisé a pu être dégagé avec suffisamment de précautions pour qu'on pût le photographier (fig. 6) et obtenir ainsi un très beau document sur ces sépultures adventices. Le squelette n'était environné d'aucun *loculus* net ; il appartenait à un individu robuste dont la taille était

d'environ 1 m. 60 et qui avait été placé en position allongée (orientation : 351°), jambes rapprochées et bras plaqués le long du corps. Il portait à chaque poignet un mince bracelet fait d'une tige sub-

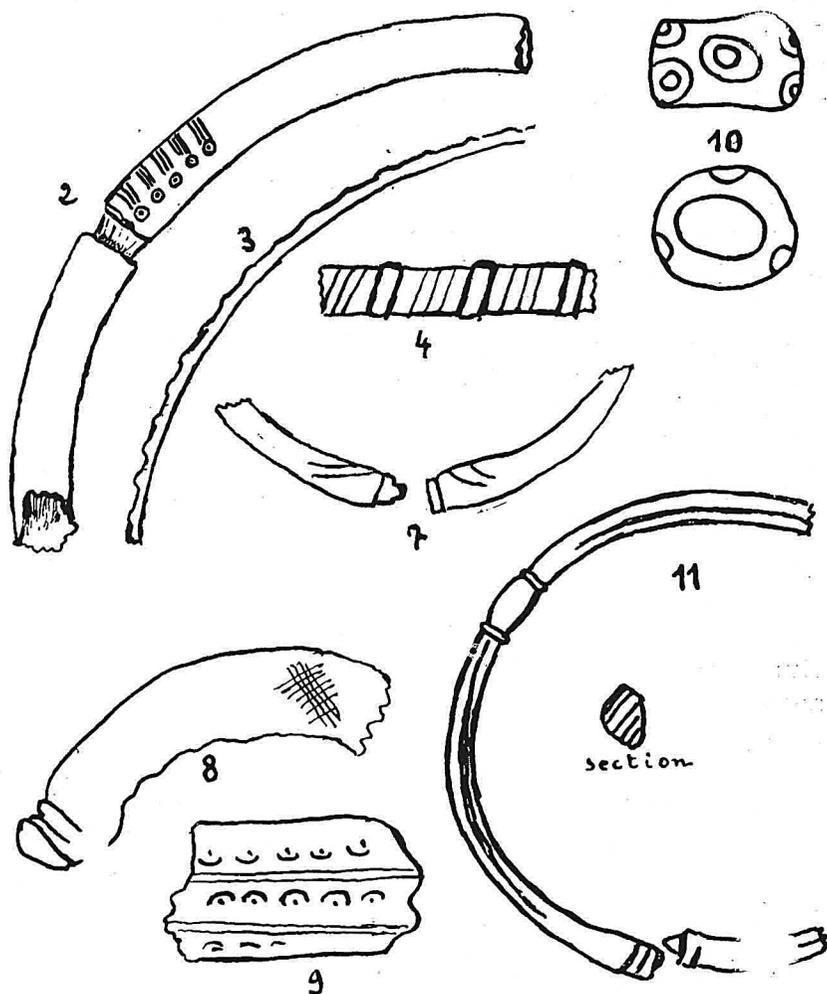


Fig. 5. — AUTRES OBJETS TROUVÉS DANS LES TUMULUS

2. Vue d'une partie de l'armille du tumulus 4, sépulture *c* (l'ornementation n'est aussi représentée qu'en partie). — 3. Vue d'une partie de l'armille du tumulus 4, sép. *d*. — 4. Vue agrandie (au double) de l'ornementation de la face externe de cette même armille. — 7. Fermoir du bracelet, tumulus 3 sép. *c*. — 8. Débris de bracelet de fer avec empreinte de tissu, tumulus 4, sép. *A*. — 9. Vue agrandie (rapport 2,5/1) d'une partie du bracelet, tumulus 4, sép. *a*. — 10. Perle (élévation et plan), tumulus 1, sép. *f*₂. — 11. Vue d'une partie du bracelet, tumulus 1, sép. *g*.

Echelles : grandeur nature, sauf nos 2 et 3 réduits de moitié et indications spéciales.

torique de bronze, au sommet du tibia gauche une armille ouverte faite d'une tige torique de bronze de 11 cm. de diamètre et, à la cheville droite, une armille fermée de 11 cm. de diamètre, faite d'une tige de bronze ornée de cannelures sur la face externe (fig. 5, nos 3 et 4). Nous avons déjà remarqué au tumulus de Touchebœuf à Laignes cette disposition des armilles, l'une au genou, l'autre à la cheville.

Des dents qui paraissent isolées étaient éparses dans le secteur sud-est.

c) Tumulus n° 5.

Ce tumulus qui jusqu'ici paraît isolé dans son secteur était de grande dimension : 22 m. de diamètre, 2 m. 25 de hauteur au centre ; il était circulaire, très régulier suivant toutes ses lignes. Il était placé à la partie déclinive du plateau de sorte que son sommet dominait de 1 m. 63 le sol de la forêt vers le sud et de 2 m. 40 vers le nord.

Il avait été si bien construit en pierres sèches que l'effondrement produit par la désagrégation de la sépulture n'avait fait qu'incurver la masse des matériaux au-dessus d'elle sans en déranger l'ordonnance générale (fig. 3, n° 5). Les pierres elles-mêmes nous ont paru avoir fait l'objet d'un choix : elles avaient été prises de dimension moyenne (30 à 40 cm. de long) et bien plates. Vers la base autour de la sépulture centrale les matériaux étaient beaucoup plus volumineux. Le revêtement superficiel très mince ne recouvrait aucune sépulture adventice. Cependant tout à fait au sommet du tumulus un fragment d'arkose, provenant probablement d'une meule, gisait à côté de quelques ossements indéterminables.

La sépulture centrale était exactement au centre de l'aire de base du tumulus ; il semble qu'elle ait été faite dans une très légère fosse creusée dans cette aire ; aussi le squelette complètement enfoncé dans l'argile était mieux conservé que dans les autres tumulus. C'était celui d'un homme âgé qui avait été couché sur le dos, allongé dans la direction nord-sud, le bras droit étendu le long du corps, le bras gauche replié sur la poitrine. Le squelette très robuste mesurait 1 m. 85 environ ; le tibia gauche présentait vers le genou deux enlèvements de matière osseuse qui ne laissaient subsister qu'une partie de l'arête antérieure de l'os. Malgré des recherches minutieuses poursuivies assez loin autour du squelette aucun mobilier n'a été découvert.

L'aire de base n'était pas limitée par un « cromlech » comme dans le tumulus n° 1, mais au voisinage de la sépulture centrale — comme c'était le cas dans les tumulus nos 1 et 3 — sur le côté gauche du squelette, le sol avait subi l'action du feu ; ici ce feu n'avait pas été intense car les charbons étaient menus et rares.

FOUILLES DE COMBE BARRE

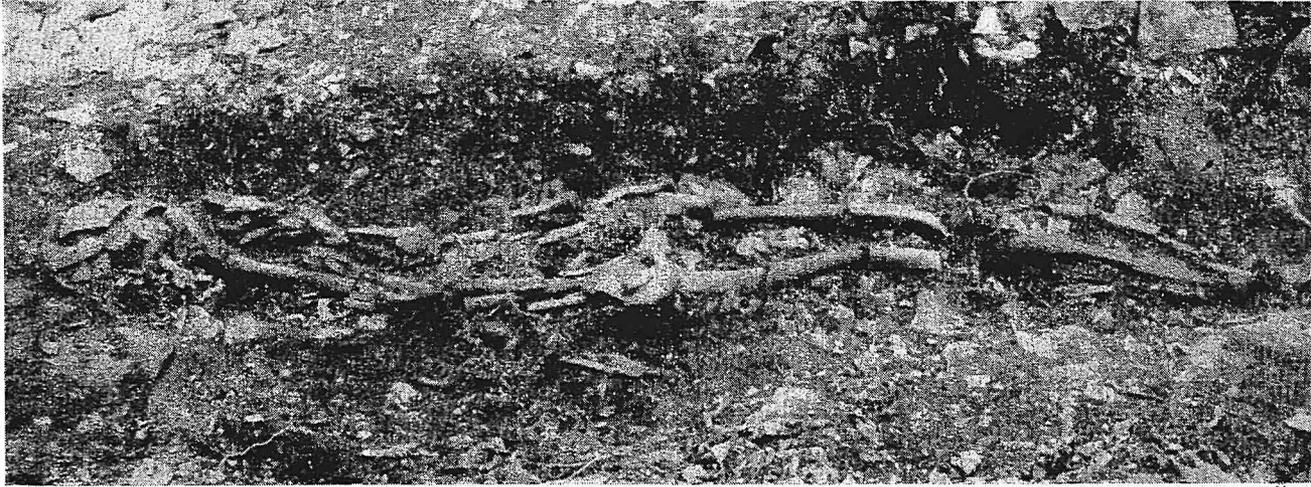


Fig. 6. — DÉGAGEMENT DE LA SÉPULTURE *d* DU TUMULUS N° 4

Ce tumulus se présente donc avec des caractères un peu différents des autres : il est isolé, n'a pas de sépultures adventices, le cadavre a été inhumé dans une petite fosse, il n'y a pas de mobilier funéraire. Cependant par l'ensemble de son architecture il se rapproche beaucoup de ceux du premier groupe et par conséquent il a probablement été édifié à la même époque, c'est-à-dire au Hallstatt I suivant Déchelette. Son importance, le soin apporté à sa construction indiquent qu'il était destiné à un personnage important.

5. RITES FUNÉRAIRES

L'examen détaillé des tumulus et des sépultures qu'ils abritaient met en évidence un certain nombre d'éléments qui faisaient partie du rituel funéraire.

Le feu a joué un grand rôle dans ce rituel. Dans les tumulus nos 1, 3 et 5, un grand brasier avait été allumé à l'endroit même où allait avoir lieu la sépulture ; dans les trois cas les traces en sont visibles sur le côté gauche du squelette, s'étendant soit vers la tête (n° 1), soit vers les pieds (n° 3) ; dans le n° 3 des os brûlés étaient mêlés au charbon ; il y avait donc eu une victime sans qu'on puisse préciser si elle était humaine ou animale ; le même fait a été observé au tumulus de Toucheboeuf à Laignes¹ ; ces deux sépultures étaient d'ailleurs de la période de Hallstatt II suivant Déchelette. Les charbons du n° 3 étaient des charbons de chêne, de chêne rouvre probablement, et d'autres pouvaient être rapportés de façon moins précise au frêne. De toute façon, si le feu n'était pas allumé sur l'aire même de la sépulture, il intervenait dans les rites préparatoires ; en effet, les pierres ayant subi l'action du feu sont abondantes près des sépultures et d'autres sont disséminées dans la masse du tumulus ; par conséquent elles viennent d'un foyer qui a été allumé au cours des funérailles.

Le cercle de pierres dressées, qui souvent entoure l'aire de base et que les anciens fouilleurs appelaient, à tort d'ailleurs, le « cromlech », était peut-être une limite rituelle ; de fait ici les sépultures sont toutes à l'intérieur de ce cercle.

Les morts sont accompagnés de leurs armes ou de leurs parures sauf dans le n° 5 ; ils étaient vêtus d'habits de tissu dont on voit les traces sur les objets de fer (n° 4, sép. A) (n° 2, sép. A). En dehors des armes et de rares parures, les sépultures de Hallstatt I n'ont pas d'autre mobilier ; dans un cas seulement (n° 2) les débris d'un vase étaient dispersés autour du squelette ; il s'agit peut-être là

1. Abbé JOLY, *Le tumulus de Toucheboeuf à Laignes (Côte-d'Or)*, dans *Revue archéol. de l'Est et du Centre-Est*, t. I, fasc. 3, juill.-sept. 1950, p. 140.

d'un bris rituel. Les sépultures de la période de transition entre Hallstatt et la Tène, c'est-à-dire les sépultures adventices et la sépulture centrale du tumulus n° 3, sont plus riches en offrandes accessoires ; l'une d'elles (n° 3, sép. *a*) était entourée de gros cristaux de calcite, dans une autre (n° 1, sép. *d*) on avait déposé un silex taillé, peut-être comme amulette ; dans plusieurs cas on a rencontré quelques tessons de poterie ; enfin très souvent des ossements d'animaux domestiques étaient au voisinage des squelettes ; ils appartenaient surtout à de petits ruminants.

Le rite général est l'inhumation ; une seule sépulture est une incinération (n° 4, *b*). Les sépultures de Hallstatt I renferment toutes des squelettes en position allongée dans la direction nord-sud, la tête au nord ou au sud. Le squelette de la sépulture centrale du n° 3, qui date plutôt de Hallstatt II, était si totalement contracté qu'on avait certainement dû faire violence au cadavre et le ligoter pour le maintenir en cette position. Pour les sépultures adventices qui sont de la période de transition de Hallstatt à la Tène, l'orientation n'est pas fixe ; elle est commandée par la place à occuper sur le tumulus. Très souvent, ces sépultures sont doubles, contenant deux sujets placés l'un sur l'autre et souvent en sens opposé ; les squelettes attestent presque toujours des sujets de robustesse très différente ; il est probable qu'il s'agit d'individus de l'un et l'autre sexe ; le sujet le moins robuste est celui qui généralement a le plus de parures. Dans le tumulus n° 1, à proximité des sépultures d'adultes (sép. *g*) ou en relation directe avec elles, il y a dans plusieurs cas des restes de très jeunes enfants.

Enfin sur la surface du tumulus on trouve fréquemment dispersés des fragments de meules (n°s 1 et 5) ou de pierres dures ou des tessons de poterie isolés (n°s 3 et 4).

Il est évident que toutes ces particularités ont une signification dans le rituel funéraire ; ce n'est qu'en multipliant les observations qu'on aura des chances de la découvrir ; pour l'instant nous nous contentons de les signaler sans en rien inférer.

L'étude des tumulus de Combe Barre ne doit pas être considérée comme terminée ; il y aurait encore beaucoup à faire pour mieux connaître leur architecture. Mais la tâche est devenue malaisée parce que le taillis est très dense et parce que les tumulus ont subi des dégradations après nos travaux. Ils ont d'ailleurs livré l'essentiel de ce qu'ils pouvaient donner.

Nous voulons remercier ici tous ceux qui ont contribué à leur exploration : M. l'abbé Puisségur qui fut toujours un remarquable chef de chantier ; les élèves de la section tardive du Petit Séminaire Saint-Bernard ainsi que les élèves de première avec leur professeur,

les routiers du clan Ozanam de la 83^e troupe scout de Paris, qui, dans des conditions difficiles, ont consacré un de leurs camps à ce travail pénible, les laboratoires de l'école forestière de Nancy qui ont aimablement fait la détermination des charbons, notre collègue M. E. Guyot, lequel est venu plusieurs fois nous aider ; enfin M. E. Languereau, de Darcey, propriétaire du bois de Combe Barre, qui nous a libéralement permis de faire tout ce qui serait utile à nos recherches.

Les tumulus de Combe Barre étaient sans doute les tombeaux de personnages de quelque importance. Bien souvent, en admirant le paysage environnant, nous avons pensé que ces gens avaient le sens de la grandeur pour faire ainsi reposer leur gloire, au sommet des monts, sous l'arc triomphal du plein ciel. Nous connaissons maintenant les monuments où, morts, ils reposent, les tumulus moussus autour desquels les vieux chênes montent une garde solennelle ; mais nous voudrions bien connaître aussi la cité sur laquelle, vivants, ils régnaient.